L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 OCTOBRE 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 4 OCTOBRE.

MM. DRAKE & MARKHAM, rue du Camp No 56, vendent des bottes et des souliers de meilleure qualité (pour le prix) que tous les autres magasins de détail de la ville.

Pour la liste des arrivages et des départs celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES
De la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON.
Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt: Home, rue de la Nouvelle Levée, entre Lafayette et Poydras, 324 barils de farine de Leverich Mills—et des épaules lard.

Par G Léonard, à son magasin d'encan, sans réserve—Marchandises étrangères et américaines, telles que mousselines de laine, mérinos, damassés, flanelles.

Par le même, au No 67 de la rue de Chartres—Couvertures grises, montres en argent et en métal.

Par S Gallerus, à son magasin d'encan—Meubles, vaisselle, ferraille, ferblanterie, épicerie, et un beau fauteuil de chasse. Aussi, bourrelière vides.

Par J. P. Boivinet, en face de la rue Dumaine, devant le marché français—Une embarcation pour la pêche aux huîtres.

Par Montgomery & Bros, à l'entrepôt: Mississippi, rue Fulton—1,717 sacs d'avoine.

Par H. Moss & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par E. M. Jacobs, au No 76 de la Fausse-de la Bourse—Meubles, marchandises sèches, &c.

Arrivage de N. York — On trouvera dans notre partie anglaise la liste nominale des passagers venus par le vapeur *North Star* qui, parti de N. York le 23 septembre, est arrivé hier soir avec la malle des Etats Unis et une forte cargaison.

LA CONVENTION DEMOCRATIQUE.

Si nous considérons les éléments divers dont se compose la Convention démocratique, qui a siégé pendant deux jours à la Nouvelle-Orléans, nous devons féliciter ses membres de l'harmonie qu'ils ont su préserver dans leurs délibérations. Il était à craindre, en effet, que des divergences d'opinion ne vinssent à se produire lorsqu'il s'agirait d'adopter un ensemble de résolutions, destiné à former le programme du nouveau parti. Nous disons nouveau parti, car sous la bannière ancienne de la démocratie nationale, c'est véritablement un nouveau parti qui vient de s'organiser. C'est un parti qui comprend tous les conservateurs sincères, tous ceux qui sont opposés aux radicaux et à leurs théories avancées sur l'égalité et le suffrage des nègres. C'est, nous pouvons le dire avec assurance, le parti louisianais par excellence, celui qui représente les intérêts, les droits, l'honneur et la dignité de l'Etat.

Nous félicitons donc sincèrement la Convention d'être arrivée à un accord unanime sur l'adoption d'un programme qui tient en tenant compte des faits, dont tous les hommes de sens sont obligés de reconnaître l'empire, sauvegarde la dignité du peuple pour le passé, et réserve pour l'avenir les questions qui impliquent les plus graves intérêts de la Louisiane. Comme on le verra dans les résolutions que nous publions plus loin, la convention réserve la question de l'indemnité pour l'abolition de l'esclavage. Tout en reconnaissant l'existence de la Constitution de 1864, parce que c'est de cette constitution que relève le gouvernement *de facto* qui nous régit et qui est nécessaire, à défaut d'autres comme intermédiaire, pour sortir du régime actuel, elle émet le vœu que cette Constitution soit révisée, elle demande l'appel d'une convention.

Cette convention, comme nous l'avons démontré, ne serait pas indispensable, puisque la législature aurait le pouvoir de réviser la Constitution de 1864, mais la résolution a été adoptée dans l'espoir que M. Wells recevrait prochainement commission de gouverneur provisoire, ce qui lui permettrait alors de mettre complètement de côté toute la législation frauduleuse des deux dernières années. Dans cette hypothèse, c'est bien d'une législature, ce serait une convention que le peuple aurait à élire le premier lundi de novembre.

Après l'adoption des résolutions, la convention a nommé par acclamation M. Wells pour son candidat aux fonctions de gouverneur. C'était assurément le choix le plus sage qu'elle pût faire, dans l'intérêt même de la prompte restauration de la Louisiane. Ce choix aura été subséquemment ratifié par les élections, et il donnera en même temps pleine satisfaction au président Johnson, qui a placé sa confiance en M. Wells et qui continuera à lui donner son appui. Le gouverneur actuel méritait d'ailleurs une marque d'estime et un témoignage de reconnaissance de la part des populations dont il avait spontanément pris à cœur les intérêts lorsque les circonstances lui avaient permis de le faire utilement. Sa nomination sans opposition est un fait qui parle éloquemment en faveur des sentiments dont le peuple de la Louisiane est animé.

La nomination du juge ALBERT VOORHIES comme lieutenant-gouverneur donne pleine satisfaction aux nombreux amis de cet estimable citoyen et à tous ceux dont il représente les idées. Ce sera un excellent président pour le Sénat.

Les autres choix de la Convention sont également de nature à satisfaire l'opinion publique. MM. Heron, Hardy, Giffen, Peralta et Lesher sont des citoyens honorables, ayant toutes les capacités et toute l'expérience requises pour remplir avec honneur les fonctions pour lesquelles ils ont été désignés comme candidats. En somme, nous avons la conviction que la grande majorité des électeurs n'aura aucune objection à ratifier aux élections de novembre les votes de la convention démocratique.

RESTITUTION POUR FRAIS DE COLLECTION DE TAXES—Les contribuables qui ont été poursuivis judiciairement pour les taxes de 1861, 1862 et 1863, sont prévenus que des mesures ont été prises avec les greffiers des cours de District et le shérif pour le remboursement des frais qu'on leur a fait payer contrairement à la loi. Ces contribuables sont invités à aller retirer leurs reçus déposés au bureau du contrôleur de ville, M. Howell, et de les présenter au shérif et aux greffiers des cours où les affaires de taxe ont été portées et ils seront immédiatement remboursés.

Avis aux délégués—Les délégués à la Convention représentant les 4me, 5me, 6me, 7me, 8me et 9me districts représentatifs et Algue sont invités à se réunir ce soir, à sept heures, rue Royale, au-dessus du café GEM, pour compléter les nominations.

AUX CONTRIBUABLES DE St-TAMMANY—Les contribuables de St-Tammany qui doivent des taxes pour les années de 1861 à 1864 peuvent les payer jusqu'à vendredi prochain, au shérif Carradine, rue Poydras, Nos 108 et 110 entre dix heures et trois heures.

Chapeaux fashionables— Nous signalons au public l'annonce de M. Evans, chapelier rue du Camp No 62. M. Evans est établi depuis 28 ans à la Nouvelle Orléans et il a toujours eu un magasin au splendide assortiment de chapeaux de tout genre, aux dernières modes, comme on peut s'en convaincre par une visite à son "Emporium."

VINS, LIQUEURS, COMESTIBLES FINS, &c—M. Joseph Bergère, No 59, rue de la Douane, vient de recevoir et aux familles des vins rouges et blancs, des liqueurs, de l'huile, des comestibles fins, &c. Son assortiment est aussi considérable que varié. Voir l'annonce.

VIN! VIN!!—MM. J. & J. TARDOS, 43, Vieille-Levée, ont reçu par le navire *Bons Fils*, arrivé de Bordeaux, des vins rouges et blancs qu'ils vendent aux prix les plus réduits de la place. Voir aux annonces.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le Président Johnson doit résoudre la Constitution de la Louisiane de 1864—Il doit rappeler les troupes noires du Kentucky—Le Connecticut opposé au suffrage des nègres—Nouvelles plus récentes d'Europe—Rumeurs sur un changement de ministère en France, et sur de nouvelles réformes.

New York, 3 oct—On dit que le Président Johnson doit résoudre la Constitution de la Louisiane de 1864 et nommer un gouverneur provisoire pour cet Etat.

Le Président refuse de retirer le commandement du Kentucky au général Palmer, mais ordonnera le rappel des troupes noires.

Le peuple du Connecticut a rejeté la proposition d'accorder le suffrage aux nègres, par 5000 voix de majorité.

A New York, le coton était actif, à la hausse.

New York, 3 octobre— Par l'arrivée du steamer *Belgian*, à la Pointe aux Fèves, des nouvelles de Liverpool, allant jusqu'au 21, ont été reçues.

La *Post* de Londres dit que le secrétaire Seward a transmis au gouvernement Britannique des données sur les mouvements des Fénians en Amérique.

On soupçonne les troupes anglaises de donner des encouragements au mouvement en Irlande.

Des rumeurs circulent sur un changement de ministère en France, et sur de nouvelles réformes, entr'autres celle qui accorderait plus de liberté à la presse.

Les Américains arrêtés dernièrement en Irlande pour s'être trouvés impliqués dans les complots des Fénians, ont été relâchés.

Une assemblée de détenteurs de bons américains a eu lieu à Frankfort. Elle a exprimé l'espoir que le gouvernement des Etats Unis reprendra sous peu les paiements en espèces.

Marché de Liverpool—Le stock de coton américain est de 850,000 balles; le middling est coté à 19 1/4 d. d. A Manchester l'annulage métallique s'est accru de 60,000 livres sterling.

A Manchester les prix sont à la hausse, et les marchandises commencent à diminuer.

Nouvelles d'Angleterre.

New York, 2 octobre—Par le vapeur *America* nous avons des dates de Liverpool jusqu'au 19.

Le coton était ferme et les ventes de deux jours s'élevaient à 45,000 balles.

Les consolidés étaient cotés à 89 3/4.

De la passe du Sud-Ouest.

3 octobre.

Le *Leviathan* remonte le fleuve ayant à remorque le navire *Expounder*, la barque *Commerce*, la barque *Melitz Morriman* et le bateau pilote *Atlanta*.

Les barques *John Wick* et *Amelia Kimball* et le navire *John Sedney* et le brick anglais *Alice Hickman* sont en dehors de la barre, attendant un remorqueur.

Il fait une légère brise du N N. Ouest.

Le Rio Grande est parti avec la barque *M. Williamson* et le brick *Haze* de Philadelphie.

Nouvelles télégraphiques.

(*Télégrammes additionnels du 2 Octobre.*)

Le gouverneur Brownlow a délivré son message annuel à l'assemblée générale du Tennessee le 2 octobre. Il félicite les membres d'avoir vu la fin de la rébellion et le triomphe signalé de l'honneur et de l'indépendance des Etats-Unis. Du nouveau sujets de législation seront développés, pour lesquels il faudra connaître les vœux des constituants, car les honnêtes gens ont toujours l'esprit droit. Des amendements et des additions à la loi sur la franchise électorale sont recommandés, mais Brownlow n'insiste pas le rappel, et il pense que les citoyens loyaux ne la demanderont pas plus que lui.

La restauration de la loi civile a eu bon effet. La propriété paraît revenir dans toutes les sections. Les rebelles coupables devraient être traités avec une sévérité proportionnée à leur offense, et les masses devraient être privées pendant cinq ans ou six ans de leurs droits de franchise; les mesures ne devraient obtenir, si pitié ni tolérance; l'immigration doit être encouragée, et il faudrait entretenir dans l'Est un agent pour assurer l'introduction d'un nombreux élément étranger.

Le gouverneur Brownlow est convaincu que les blancs et les nègres ne peuvent vivre ensemble comme égaux politiquement ou socialement, et il demande qu'on désigne quelque portion du territoire national, qui serait la plus convenable pour une nation d'affranchis. Il recommande de recevoir le témoignage des nègres dans toutes les cours sur le même pied que celui des blancs.

La politique de restauration du président Johnson est fortement endossée par Brownlow comme la seule espérance du pays.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que, vers le milieu du mois dernier, le général Baker fut prévenu qu'un plan avait été formé pour enlever au colfre-fort du quartier-maître, à Lynchburg, l'argent qu'il pourrait contenir; or, l'extension de ce plan a eu pour résultat l'arrestation du Brigadier-Général Briscoe, du 149me de Pennsylvanie, commandant de place à Lynchburg, et son incarcération dans la prison du vieux Capitole.

Le capitaine Alberger, fils de commissaire des cessaux de New-York, quartier-maître à Lynchburg, avait une grande quantité de greenbacks et d'espèces, et tandis ses fonds dans un coffre-fort appartenant naguère à un officier rebelle.

Briscoe prit une impression en cire de la clé de coffre-fort et envoya Lockey à Philadelphie pour en faire une.

Alberger, ostensiblement dans le complot, en cours d'enquête, a été remis en liberté.

Un officier, dit encore le même journal, est venu dans cette ville pour prendre des mesures relatives à l'établissement d'une école de nègres, ce qui nécessitera une taxe sur la poésie, nous dessus. Nous soutenons qu'en outre officier le suivra immédiatement pour prendre des mesures lui-même sur l'éducation à donner à des centaines d'enfants blancs de cette paroisse aux quels les nègres passe n'ont pas le moyen de donner des professeurs.

LE MESSAGE DE M. PERRY.

Tout ce qui se rattache à la réorganisation dans les Etats s'offre en ce moment au intérêt majeur. Voici une analyse du message du gouverneur de la Caroline du Sud que nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* :

M. Perry ne veut pas revenir sur les maux passés; ils sont présents à l'esprit de tous. La guerre a condamné la sécession, il faut accepter son arrêt. Le gouverneur fait l'éloge de la politique de reconstruction de M. Johnson, qui, dit-il, " est opposé à toute centralisation du pouvoir entre les mains du Congrès, à toute usurpation des droits constitutionnels des Etats, et combattra ce système avec la même énergie qu'il a combattu la sécession."

L'Esclavage est mort à jamais, et il est du devoir de la convention de l'abolir dans la constitution nouvelle en amendée. Est douté d'ailleurs que le fameux amendement à la constitution fédérale ne soit ratifié par les trois quarts des Etats. D'ailleurs, les planteurs peuvent fort bien s'assurer les affranchis en les traitant humainement et libéralement; s'il y a des travailleurs inévitables au début, les nègres apprendront bientôt par expérience qu'il leur faut travailler ou périr.

M. Perry déclare que la convention profite de l'occasion pour introduire d'autres amendements dérogeant à la Constitution.

La Chambre et au bénat de l'Etat doit être basée uniquement sur la population. " conformément à tous les principes républicains de justice et d'égalité politiques."

Les lignes de contour composeront comme d'habitude pour les trois cinquièmes. Le gouverneur ne désire pas qu'on donne aux nègres le droit de suffrage, et il ajoute :

" La parti républicain radical du Nord envoie avec un grand intérêt les mesures que prendront les Etats du Sud relativement au suffrage noir. Tout en admettant qu'un homme doit savoir lire et écrire on posséder pour voter, il n'admet aucune distinction de cause de couleur. Il oublie que la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que le nègre n'est pas un citoyen américain, sous l'empire de la Constitution fédérale.

Que chaque Etat ait le droit indiscutable de décider pour lui-même qui sera admis au scrutin, c'est ce qui ne fait pas question."

La Caroline du Sud est le seul Etat ou le Président, le gouverneur et les principaux fonctionnaires ne soient pas élus directement par le peuple. Il serait bon de suivre désormais dans ce gouvernement des autres Etats, et de remplacer par le suffrage au premier degré le suffrage au second degré.

Pour ses lois votées par les législatures de la Caroline du Sud durant la sécession, il est désirable de conserver toutes celles qui ne sont pas en conflit avec la Constitution des Etats-Unis. Delà, M. Perry, autorisé par M. Johnson, a maintenu à leurs postes tous les anciens fonctionnaires. " J'ai dit au Président que nous n'avions pas de divisions de parties dans l'Etat. Nous avons tous acquiescé à la sécession, nous serons tous également loyaux dans nos efforts pour le rendre tranquille."

M. Perry compte sur la vente du coton pour améliorer en plutôt pour reconstituer les finances de l'Etat. Il conseille aux planteurs appauvris de vendre le surplus des terres qu'ils ne peuvent cultiver à des capitalistes du Nord et à des émigrants européens. Loin de se décourager, il faut travail et avec ardeur, la prospérité de la grande république américaine sera plus grande que jamais, et la Caroline du Sud en aura sa part.

En fin de message de M. Perry mérite d'être intégralement reproduite :

" Ayez soin de prendre toutes les mesures économiques pour aider le Président à faire réussir ses politique de reconstruction, et, sage et sévère gouverneur, ne faites rien qui puisse vous gêner en cette politique et à empêcher la réintégration de l'Etat dans l'Union fédérale. C'est un fait remarquable que les braves gens qui ont exposé leur vie et la leur ses leur fiers pour la guerre, dans les qua re dernières années, se rendent promptement aux sens arrêts pendant ses suites, tandis que quelques-uns de ceux qui ne sont tenus à l'écart du danger, et n'a fait aucun de sacrifices, répugnent à accepter les conséquences inévitables de la défaite.

" Je suis heureux de vous informer que la politique que j'ai suivie dans mes adulations avec mon gouvernement provisoire de l'Etat, a reçu la plus vive approbation du Président. Il a ordonné aux autres autorités militaires de ne pas intervenir dans cette politique, mais de me prêter aide à lui donner effet. J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que j'ai en dernièrement une entrevue avec le général Meade et Gillmore, relativement à une apparence de conflit entre les autorités civiles et militaires et il a été décidé que toutes les difficultés de cet été levées de la manière la plus satisfaisante. La loi civile, les cours et les officiers civils de l'Etat sont rétablis, et les autorités militaires n'interviendront plus dans leurs fonctions, sauf dans des cas de défaillance et des gens de couleur seraient intéressés. Ces cas sont laissés aux soins des présidant cinq ans ou six ans de leurs droits de franchise; les mesures ne devraient obtenir, si pitié ni tolérance; l'immigration doit être encouragée, et il faudrait entretenir dans l'Est un agent pour assurer l'introduction d'un nombreux élément étranger.

" Le gouverneur Brownlow est convaincu que les blancs et les nègres ne peuvent vivre ensemble comme égaux politiquement ou socialement, et il demande qu'on désigne quelque portion du territoire national, qui serait la plus convenable pour une nation d'affranchis. Il recommande de recevoir le témoignage des nègres dans toutes les cours sur le même pied que celui des blancs.

" La politique de restauration du président Johnson est fortement endossée par Brownlow comme la seule espérance du pays.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que, vers le milieu du mois dernier, le général Baker fut prévenu qu'un plan avait été formé pour enlever au coffre-fort du quartier-maître, à Lynchburg, l'argent qu'il pourrait contenir; or, l'extension de ce plan a eu pour résultat l'arrestation du Brigadier-Général Briscoe, du 149me de Pennsylvanie, commandant de place à Lynchburg, et son incarcération dans la prison du vieux Capitole.

Le capitaine Alberger, fils de commissaire des cessaux de New-York, quartier-maître à Lynchburg, avait une grande quantité de greenbacks et d'espèces, et tandis ses fonds dans un coffre-fort appartenant naguère à un officier rebelle.

Briscoe prit une impression en cire de la clé de coffre-fort et envoya Lockey à Philadelphie pour en faire une.

Alberger, ostensiblement dans le complot, en cours d'enquête, a été remis en liberté.

Un officier, dit encore le même journal, est venu dans cette ville pour prendre des mesures relatives à l'établissement d'une école de nègres, ce qui nécessitera une taxe sur la poésie, nous dessus. Nous soutenons qu'en outre officier le suivra immédiatement pour prendre des mesures lui-même sur l'éducation à donner à des centaines d'enfants blancs de cette paroisse aux quels les nègres passe n'ont pas le moyen de donner des professeurs.

Le Banner dit à propos de Carl Schurz :

Le général Schurz, accompagné du juge Hiestand, a visité notre ville la semaine passée. Il a recueilli tous les renseignements possibles sur l'état du pays, les sentiments du peuple et sur tels autres faits que les autorités de Washington tiennent à connaître pour juger sainement de la situation des choses en Louisiane. Schurz est allé jusqu'à St-Martinville.

Un officier, dit encore le même journal, est venu dans cette ville pour prendre des mesures relatives à l'établissement d'une école de nègres, ce qui nécessitera une taxe sur la poésie, nous dessus. Nous soutenons qu'en outre officier le suivra immédiatement pour prendre des mesures lui-même sur l'éducation à donner à des centaines d'enfants blancs de cette paroisse aux quels les nègres passe n'ont pas le moyen de donner des professeurs.

*Le Courrier